

# **STAGE TZR DU 21 novembre 2019**

*Les stages syndicaux sont un droit pour tous : chaque enseignant (et plus largement, tout salarié), syndiqué ou non, dispose d'un capital de 12 jours par an pour des congés de formation syndicale avec traitement intégral. La section académique vous propose différents stages de formation durant l'année scolaire 2019-2020. Pour vous informer, échanger, vous défendre, venez nombreux !*

De nombreux collègues débutent leur carrière sur zone de remplacement. Dans un contexte de déficit d'enseignants, de crise de recrutement, et de recours massif à des personnels précaires, les TZR, en nombre insuffisant, deviennent une simple variable d'ajustement pour l'Administration. Celle-ci, faute de disposer de personnels en nombre suffisant, cherche en effet à rentabiliser au maximum les titulaires que sont les TZR, qui subissent affectations hors-zone, sur plusieurs établissements, se voient contraints à accepter des heures supplémentaires, etc.

Le remplacement est un besoin permanent du service public ; améliorer les conditions d'emploi des TZR, imposer le respect des statuts et du métier est indissociable de la défense et de la promotion d'un Service Public d'Éducation ambitieux.

**Pour sortir de l'isolement, connaître vos droits et savoir comment les faire respecter, participez au stage TZR de la section académique !**

## **MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE à reproduire**

*Nom*

*Lieu, Le( date)*

*Prénom*

*Grade et Fonction*

*Établissement*

À Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon

Sous couvert de M le Principal du collège .....

ou le Proviseur du lycée .....

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **21 novembre 2019** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Dijon .

Il est organisé par la section départementale du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009 publié au J.O.R.F. du 30 janvier 2009).

A..... Le.....

*Signature.*